

# La Châtaigneraie Association de propriétaires

**Bienvenue  
à  
votre assemblée annuelle**

**samedi 25 mars 2023**





Respect de l'environnement, de la nature et de la personne



# Ordre du jour - AG 2023

## 9h30 : OUVERTURE DE VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- ❖ Rapport moral - Président Lieubray
- ❖ Rapport financier - Madame Anne Zimmermann
- ❖ Présentation du candidat à la fonction de syndic

## 9H45-10H20 : BILANS ET ACTIONS

**RAPPORT DES COMMISSIONS** : *Accueil, Boisement, Environnement-Nuisances, Communication, Construction, Sécurité, Circulation*

**10H20-10H30** Intervention de Monsieur Olivier Delaporte - Maire  
Interventions de Messieurs Jean-Christian Schnell et Benoît Vignes  
Maires-Adjoints

## 10H30-11h30 : VOS QUESTIONS

**11H30 : VOTE (SYNDICS / RAPPORT MORAL ET FINANCIER)**

**11H45 : CLOTURE**



# Rapport moral



Monsieur Jean-Pierre LIEUBRAY  
*Président*

# Association Syndicale des propriétaires de La Châtaigneraie

- ▶ Association autorisée par arrêté préfectoral (intérêt public) : 1931 et 2008
- ▶ Régime des collectivités publiques : comptes gérés par le Trésorier Principal et visés par le Préfet des Yvelines
- ▶ Cahier des charges 2008 : gestion des constructions, des clôtures, du boisement et des activités exercées (activités commerciales ou industrielles autorisées ou non)
- ▶ PLU
- ▶ Le boisement : un patrimoine commun



# Rapport financier



Madame Anne Zimmermann  
*Coordinatrice de la Commission Finances*

*Membres : Jean-Gabriel Joly, Sylvie Chapron-Lapasset, Anne Zimmermann*

# Faits marquants 2022

En €	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Redevances syndicales	+19 493,00	+19 421,00
Charges courantes	-19 226,40	-20 582,74
Fournitures de bureau	-959,45	- 1 529,18
Services Extérieurs	-4 023,49	-4 302,15
Frais de personnel	-14 243,46	-14 751,41
<b>Autres charges</b>	<b>-72,00</b>	<b>+54,00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>+ 194,60</b>	<b>-1 107,74</b>
Réserves en début d'exercice	+14 375,19	+14 569,79
Réserves en fin d'exercice « Charges exceptionnelles »	+14 569,79	+13 462,05

Essentiellement des frais de secrétariat nécessaires à la mission de l'Association; dépenses en hausse de 7,1% vs 2021 dont l'achat d'un nouvel ordinateur pour 570 €; les frais d'AG demeurent élevés et le travail de secrétariat est toujours soutenu suite aux mutations en forte hausse (octroi de primes Covid exonérées de charges sociales allouées à la secrétaire).

# Faits marquants Budget 2023

- 1) Après de nombreuses années sans hausse, augmentation de 3,78% de la redevance soit + 0,002 € par m<sup>2</sup>
- 2) Soutenir les missions de l'Association grâce à l'action de notre secrétaire → *augmentation de son taux horaire de 6,25% et allocation d'une prime Macron de 600 €*
- 3) Soutenir les initiatives et actions pour améliorer et renforcer la convivialité de notre quartier
- 4) Budget tenant compte des contraintes d'une « collectivité publique » à savoir qu'en cas d'imprévu, impossibilité de dépasser des lignes budgétaires.

## Taxe syndicale 2023

- ▶ Augmentation de la taxe syndicale
- ▶ Passage du coefficient de 0,053 €/m<sup>2</sup> à 0,055 €/m<sup>2</sup>

Surface du terrain	Taxe 2023 (0,055€/m <sup>2</sup> )
--------------------	---------------------------------------

370 m <sup>2</sup>	20,4 €
--------------------	--------

675 m <sup>2</sup>	37,1 €
--------------------	--------

1 200 m <sup>2</sup>	66,0 €
----------------------	--------





# Comptes 2022 et Budget 2023

En €	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
<b>Redevances syndicales</b>	<b>+19 421</b>	<b>+19 421</b>	<b>+20 156</b>
<b>Charges courantes</b>	<b>-24 350</b>	<b>-20 783</b>	<b>-24 800</b>
Fournitures de bureau	-2 400	- 1 529	-2 000
Services Extérieurs	-6 650	- 4 302	-6 600
Frais de personnel	-15 300	-14 952	-16 200
<b>Autres charges</b>	<b>- 500</b>	<b>+ 54</b>	<b>- 500</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-5 429</b>	<b>- 1 308</b>	<b>-5 144</b>
<b>Réserves en début d'exercice</b>	<b>+14 570</b>	<b>+14 570</b>	<b>+13 262</b>
<b>Réserves en fin d'exercice</b> <i>« Charges exceptionnelles »</i>	<b>+9 141</b>	<b>+13 262</b>	<b>+8 118</b>



# Commission Accueil



**Madame Sophie Scarfogliero**  
*Coordinatrice de la Commission Accueil*

*Membres : Marie-Madeleine Calais, Laurent Dalissier, Jean-Pierre Lieubray, Daniel Messiaen, Hélène Reiss,  
Alexandra Rigaud, Sophie Scarfogliero*



# Commission Accueil

## ❖ Nos objectifs :

- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants
- Informer sur les spécificités du quartier

## ❖ Nos actions :

- Temps d'échange individuels, réponse à vos questions
- Remise du livret d'accueil incluant le cahier des charges et les règles de l'Association
- Remise de l'autocollant « *Voisins vigilants* »
- Information sur le groupe « *Signal* » du quartier



LIVRET D'ACCUEIL

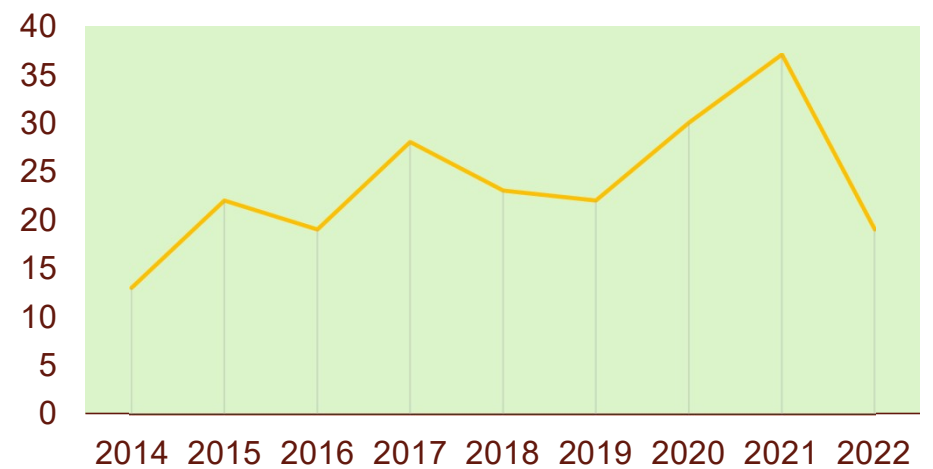
ASSOCIATION SYNDICALE  
DES PROPRIETAIRES DE  
LA CHATAIGNERAIE\*  
\* autorisée par l'arrêté  
préfectoral du 4 Avril 2008



# Commission Accueil

## ❖ Evolution du nombre de nouveaux arrivants 2014-2022

	Nouveaux arrivants
2014	13
2015	22
2016	19
2017	28
2018	23
2019	22
2020	30
2021	37
<b>2022</b>	<b>19</b>



# Commission Accueil

Une nouvelle idée, en complément des accueils individualisés : **les accueils groupés !**

❖ **Dimanche 14 mai 2023 à 12h** : Pique-nique du quartier - Aire de jeux du Butard



❖ **Vendredi 23 juin 2023** : Apéritif d'accueil



# Commission Accueil

- ▶ Merci de signaler à l'association l'arrivée de nouveaux voisins (notamment les locataires) afin que nous puissions les accueillir dans notre quartier.
- ▶ Contact : [www.chataigneraie.info](http://www.chataigneraie.info)



# Commission Boisement



Monsieur Patrice Bellocq

*Coordinateur de la Commission Boisement*

*Membres : Patrice Bellocq, Jean-Pierre Lieubray, Daniel Messiaen, Alexandra Rigaud, Anne Zimmermann*



## Activité 2022

- 29 dossiers concernant 27 sites pour le traitement de :
  - 9 inventaires du boisement avec rapports,
  - 6 demandes d'abattage,
  - 6 dossiers de construction ou réaménagement (dont 3 avec création de lots),
  - 4 abattages non réglementaires dont 2 tentatives de préservation en urgence,
  - 6 conciliations entre riverains ou propriétaires et locataires,
  - 6 tailles de haies débordant dangereusement sur la chaussée.

Parmi ces 29 dossiers, 12 sont clos et 17 sont encore en cours.

- Protection périmétrique de notre châtaignier de la Place Audran (suite au prix national du public de l'Arbre de l'année 2021)



## Importance du boisement pour la Ville (PLU)

- Un arbre de haute tige par 100m<sup>2</sup> non bâti
- Préservation de **tous les arbres de haute tige**
- Tout abattage nécessite **une demande préalable (D.P.)** pour autorisation sous conditions strictes (justification : sécurité, état sanitaire, désordres importants sur les habitations)
- Si nécessaire (PLU ou densité), remplacement par **des plantations suffisantes** en nombre et en taille.

## Importance du boisement pour le quartier

- Les haies ne doivent pas dépasser **2 mètres de hauteur** en clôture sur rue comme en séparation entre voisins (règlement municipal). Et préserver l'usage et la sécurité des trottoirs.
- Tout arbre doit être planté à une distance supérieure à **2 mètres de la clôture** et 50 cm pour les arbustes (règlement municipal).
- **Préservons nos arbres anciens** des modifications d'environnement (artificialisation importante), des abattages intempestifs, voire illégaux, des étêtages ou des tailles massacrant.
- **Densité de Boisement** (cahier des charges)
  - Jusqu'à 400 m<sup>2</sup> de terrain : il faut un cumul de 20 cm de diamètre d'arbres pour 100 m<sup>2</sup>
  - Au dessus de 400 m<sup>2</sup> de terrain : il faut un cumul de 30 cm de diamètre d'arbres pour 100 m<sup>2</sup>
  - Ne pas hésiter à se constituer une « réserve » de boisement

## Recommandations

- Arbres à planter
  - Arbres à développement modéré
  - Régénération naturelle assistée
  - Haies :
    - Thuyas et Leylandis dépérissent.
    - A remplacer par : berbérís, cotonéasters, mahonias, aucubas, céanothes, photinias, ...
    - **Eviter les lauriers du Caucase** (plante invasive dans nos forêts) et tailler les fleurs sur l'existant
  
- En cas de litige avec votre voisin, favorisez le dialogue, pensez à contacter la commission ou à faire appel au Conciliateur



Commission Boisement

# La Commission Boisement reste à votre écoute

et pardon pour les délais d'intervention ... parfois ...



# Commission Environnement-Nuisances



Madame Catherine Réguer  
*Coordinatrice de la Commission  
Environnement-Nuisances*

*Membres : Patrice Bellocq, Marie-Madeleine Calais, Nicole Cesselin, Sylvie Chapron-Lapasset  
Jacques Franquet, Catherine Réguer, Hélène Reiss,*



## Nos trois objectifs prioritaires

**La commission Environnement est le garant d'une qualité de vie dans notre quartier.**

Comment y arriver ensemble ?

En vous aidant :

- A développer les échanges entre voisins
- A mieux respecter les règles de vie concernant notre environnement
- A vous tenir informés sur l'actualité du quartier



# Améliorer et développer les échanges entre voisins

- Vide-grenier du 2 octobre avec une animation « zéro déchet » par VGP
- 1<sup>er</sup> Troc aux Plantes le 10 avril
- En 2023 :
  - 2<sup>ème</sup> Troc-Plantes : 2 avril
  - Pique-Nique 14 mai
  - Et le Vide-grenier ???

« Mon challenge pour 2023 :  
je noue de meilleures relations avec mes voisins »



# Mieux respecter les règles de vie

## ➤ Quelques « rappels pour le bien-être de tous »

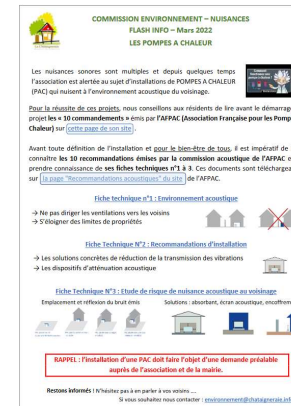
- Respecter les horaires des travaux bruyants - Tailler sa haie
- Rentrer ses bacs après collecte - Stationnement alterné
- Trottoir et non « crottoir » ...

## ➤ Nouveautés 2022

- Installation d'une pompe à chaleur (PAC)

## ➤ En 2023

- Recharger sa voiture électrique sans risques





## Vous informer

### ➤ Les évènements

- Le Tour de France

### ➤ La Gestion de nos déchets

- Calendrier des collectes 2022 et trêve hivernale

- En route vers le zéro déchet

flashes d'accompagnement « 5R »

### ➤ En 2023 - 2024

- L'impact des travaux de l'avenue Corneille
- La tarification éco-responsable (en test sur VGP)
- Les réseaux d'eaux sanitaires, usées et pluviales (avec VGP pour un forum)

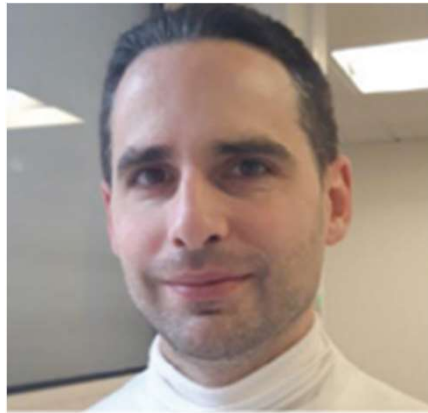


# La commission Environnement-Nuisances reste à votre écoute :



Vous pouvez consulter tous les documents cités sur :  
<https://www.chataigneraie.info/commissions/environnement/>

# Commission Communication



*Monsieur Laurent Dalissier*  
*Coordinateur de la Commission Communication*

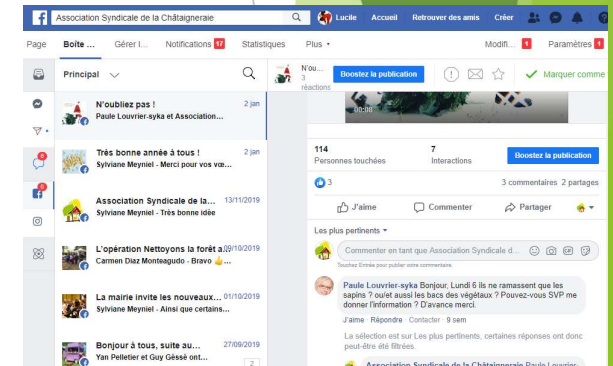
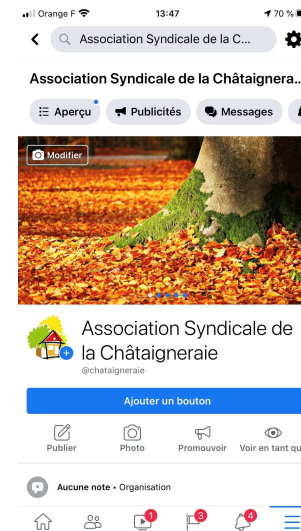
*Membres : Laurent Dalissier, Agnès Ruchaud, Frédérique Vial, Anne Zimmermann*



## Commission Communication

# Nos outils de communication

- ▶ Notre site Internet [www.chataigneraie.info](http://www.chataigneraie.info)
  - Des informations pratiques
  - Une mise à jour régulière
- ▶ Notre page facebook [Association syndicale de La Châtaigneraie](#)
  - Devenez ami de la page facebook de votre quartier
  - Publiez des photos, des anecdotes, des commentaires
- ▶ Un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants
- ▶ Des Flashs Infos réguliers envoyés par mail
- ▶ Relais de certaines communication via Signal/ groupe privé « La Châtaigneraie, entraide entre résidents de la Châtaigneraie » avec 300 membres



## 3 évènements de convivialité

- ▶ Vide-greniers - Place Mermoz (gare) : octobre 2022
- ▶ Troc plantes - Place Audran (châtaignier, plus bel arbre de France) : dimanche 2 avril 2023
- ▶ Pique-nique - Aire de jeux du Butard : dimanche 14 mai 2023

## Nouvelles propositions

- Envoyez nous un email avec vos suggestions à :



# Commission Construction



Madame Frédérique Vial

*Coordinatrice de la Commission Construction*

*Membres : Marie-Madeleine Calais, Jacques Franquet, Jean-Gabriel Joly, Frédérique Vial, Anne Zimmermann*



# Commission Construction

- ❑ En 2022, le Syndicat a été saisi d'une cinquantaine de **dossiers**.  
*Pour mémoire : 58 dossiers en 2021, 39 dossiers en 2020, 43 dossiers en 2019, 47 dossiers en 2018,*
  - 5 permis, 43 déclarations préalables et 3 permis d'aménager
  - A ces dossiers, il faut ajouter une quinzaine d'avant projets, contentieux, demandes de renseignements ...
- ❑ L'avis de l'Association est demandé par le Service Urbanisme de la Mairie en ce qui concerne le respect des clauses du Cahier des Charges. Merci donc de nous adresser votre dossier au moment du dépôt en mairie.
- ❑ Construction at [chataigneraie.info](mailto:chataigneraie.info)
- ❑ Copie secretariat at [chataigneraie.info](mailto:chataigneraie.info)





# Commission Construction

- ❑ Deux solutions pour déposer vos dossiers
- ▶ Dorénavant, vous pouvez déposer votre demande d'urbanisme en ligne sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (<https://gnau39.operis.fr/lacellesaintcloud/gnau>)
- ▶ Le dépôt du dossier en version papier est toujours possible (*en 4 exemplaires + 1 pour l'Association*)
- ▶ **Pour le boisement:** *Les arbres de hautes tiges et arbres de parc, notamment les chênes, érables, châtaigniers, hêtres, saules, marronniers, tilleuls, liquidambers, séquoias, cèdres, pins, ifs doivent être indiqués. Ces arbres doivent être maintenus et leur abattage est soumis à déclaration préalable.*
- ▶ **N'OUBLIEZ PAS VOTRE DOSSIER D'URBANISME DOIT ÊTRE DÉPOSÉ SIMULTANÉMENT AUPRES DE LA MAIRIE ET DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DE LA CHATAIGNERAIE.**



# Commission Construction

## □ ABF

- Tous les dossiers sont soumis à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).
- Nous sommes situés dans le périmètre du château de Versailles et l'avis de L'ABF est **opposable**.
- Les délais sont allongés d'un mois soit : deux mois pour une DP, 4 mois pour un permis de construire.

## □ ASA

- L'Association Syndicale examine le dossier en regard du **cahier des charges** dans le but de préserver la nature et d'assurer l'agrément et la tranquillité du quartier.
- La réglementation est compliquée, l'ASA est à votre disposition pour vous **conseiller** avant la constitution de votre dossier.
- L'avis de l'Association syndicale est transmise au demandeur et au Service de l'urbanisme de la Mairie.



# Commission Construction

## ❑ Clôtures et portails

- Les clôtures doivent être ajourées de manière uniforme à hauteur de 20 %.
- Les portails doivent être ajourés à hauteur de 10%.



# Commission Construction

## ❑ Occultants provisoires

- Les occultants provisoires sont interdits sur toute la commune (matériaux non pérennes : films plastiques, feutre, canisses et assimilés...) PLU - article UG2.2. paragraphe 2.
- Pour préserver votre intimité : doubler la clôture d'une haie végétale qui contribue au caractère boisé de la Châtaigneraie et participe à l'embellissement de notre cadre de vie.



**Vous pouvez nous contacter :**

**Merci de votre attention**



# Commission Sécurité



**Madame Marie-Madeleine Calais**  
*Coordonnatrice de la Commission Sécurité*

*Membres : Marie-Madeleine Caalais, Nicole Cesselin, Stéphane Dassé, Jacques Franquet, Catherine Réguer,  
Agnès Ruchaud, Sophie Scarfoglio*



# Commission Sécurité

## Les objectifs :

- ❖ Etre un relais efficace de vos préoccupations
- ❖ Suivre l'avancement des dossiers (vidéo-protection)
- ❖ Vous informer en temps utile
- ❖ Vous transmettre les conseils de prévention

# Commission Sécurité - relayer vos préoccupations

## ❖ Réunions mensuelles avec participation des représentants :

- de la Mairie,
  - des Polices Nationale et Municipale (3 personnes)
  - des responsables des lycées et collèges
  - de la sécurité des gares SNCF
  - des différents quartiers de La Celle Saint Cloud
- ➔ Échanger sur les problèmes rencontrés pour apporter des améliorations.





# Commission Sécurité - faits marquants

## ❖ Les infractions majeures (grâce à vos infos) :

- 14 cambriolages ou tentatives (plutôt en soirée)
- 10 effractions et vols sur véhicules (3008 et RAV4)



## ❖ La Vidéo-protection :

- Demande faite à M. le Maire en Décembre 2021 pour 4 sites supplémentaires :  
Lycée Corneille,  
Croisement Jules Verne - Avenue de Verdun (entrée restant à équiper),  
Place Mermoz (extérieur),  
Sortie de la Sente de la Gare.

# Commission Sécurité - vous informer

- À l'aide des flashes
- Relais sur la messagerie Signal

Toutes les informations sur  
*chataigneraie.info*

Pensez à communiquer votre adresse à



COMMISSION SECURITE  
FLASH INFO Sécurité – Octobre 2022  
Quelques informations ...

Pour vous faciliter la vie, désormais, plus besoin de vous déplacer :  
(utile en cette période...)

- Lorsque vous constatez un fait anormal, vous pouvez le communiquer sur :  
<http://www.morscommissariat.interieur.gouv.fr>

Sur ce site vous pouvez signaler des faits de redéols à motos, de trafics de stupéfiants etc... ainsi qu'effectuer des démarches comme les pré-plantes en ligne.

- Les prochaines vacances arrivent bientôt ...  
Parlez plus serein grâce à l'application « tranquillité vacances »  
Plus besoin de vous déplacer maintenant, il suffit de faire une  
« M6 déclaration » 3 jours au plus tard avant votre départ sur : [tranquillitevacances.kit](http://tranquillitevacances.kit)

Cliquez ensuite sur la fenêtre « Accéder à la démarche en ligne » afin de compléter le formulaire à l'aide de votre accès France Connect (le même que celui qui vous permet d'accéder au site des impôts ou de l'assurance maladie)

Si vous n'avez pas d'accès à France Connect, vous avez toujours la possibilité de déposer votre demande au commissariat de Police, ou bien de la transmettre par mail à :  
[dd6978-csp-versailles-accuei@interieur.gouv.fr](mailto:dd6978-csp-versailles-accuei@interieur.gouv.fr)

Vous serez contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

**Attention :** si vous rentrez plus tôt ou plus tard de vacances il faudra vous déplacer en brigade de gendarmerie ou au commissariat de police pour effectuer la modification (la modification en ligne n'est pas possible)

En cas d'urgence, COMPOSER LE 17, le 112 ou le 11

La commission sécurité

<https://www.chataigneraie.info/commissions/securite>

\*N'hésitez pas à en parler à vos voisins



COMMISSION SECURITE  
FLASH INFO Sécurité – Novembre 2022

Déjà le retour de la vente des calendriers ...

Afin de vous aider voici quelques précisions à ce sujet :

**Concernant les eboueurs :**

Les directives de Versailles Grand Parc stipulent que la vente des calendriers ne doit débuter qu'à partir du 1<sup>er</sup> Décembre afin d'éviter les déconvenues.

Les eboueurs ont véritablement déjà commencé leur vente. Soyez donc vigilants si vous avez la visite de démarcheurs proposant la vente de calendriers.

Si vous acceptez la vente des calendriers des eboueurs avant le 1<sup>er</sup> Décembre, ils doivent respecter quelques obligations :

Les agents de collecte passent par groupes de 3 maximum.  
Ils doivent être en tenue de travail, munis de leur carte professionnelle sur laquelle doit apparaître leur nom, leur photo, le logo Neolin ainsi qu'en 2022 :



Par ailleurs les calendriers doivent également porter le logo Neolin.

Les pampleux doivent être également en tenue de travail et être munis de leur carte professionnelle.



Dans tous les cas tous vos conseillers de leur demander de vous présenter leur carte professionnelle et de faire les vérifications qui s'imposent.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année

La commission sécurité

<https://www.chataigneraie.info/commissions/securite>

N'hésitez pas à en parler à vos voisins



# Commission Sécurité : prévenir les cambriolages -1

## ❖ Compliquer ou empêcher l'intrusion :

- à l'aide d'un système d'alarme,
- en sécurisant vos issues (serrures, vitrages etc...),
- pas d'objet à l'extérieur qui faciliterait l'accès,
- et surtout en fermant vos issues même étant à domicile.

## ❖ Voisins vigilants :

Basé sur la vigilance mutuelle


Voisins référents : C. Reguer et moi-même - *relais de communication*

***BRAVO pour votre vigilance***



# Commission Sécurité : prévenir les cambriolages -2

## Vous partez en vacances :

- ❖ Installez un programmateur de lumière
  - ❖ aux boîtes à lettres qui débordent
  - ❖  aux adresses de vacances sur les réseaux sociaux,
  
  - ❖ Pensez à Tranquillité vacances :
    - à l'aide d'une « télé déclaration » (accès France connect) à [https://www.service-public.fr/particuliers/vos\\_droits/R41033](https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/R41033)
    - par mail à [ddsp78-csp-versailles-accueil@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp78-csp-versailles-accueil@interieur.gouv.fr)  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>
    - En la déposant au commissariat de Police
- Des rondes seront effectuées par la police

# Commission Sécurité : infractions et vols de véhicules

- ❖ garez votre voiture dans votre garage ou votre jardin :
- ❖ Pensez au changement de côté pour le stationnement alterné
- ❖ Equipez votre voiture d'un système de protection
- ❖ Ne laissez à l'intérieur ni papiers ni objets de valeur



Nouveau : pour signaler un fait anormal :

[www.masecurite.interieur.gouv.fr](http://www.masecurite.interieur.gouv.fr)

Vous serez contacté par la Police pour RDV de plainte

# Commission Sécurité

**Pour nous contacter :**

et pour consulter notre site d'information :  
[chataigneraie.info/commissions/securite](http://chataigneraie.info/commissions/securite)



# Commission Circulation



*Madame Hélène Reiss*

*Coordinatrice de la Commission Circulation*

*Membres : Marie Madeleine Calais, Stéphane Dassé, Jacques Franquet, Catherine Réguer, Hélène Reiss, Agnès Ruchaud*



## Commission Circulation

- **Activités en 2022**
- **Projet en 2023**

### Points abordés :

- Nuisances occasionnées par la circulation de transit
- Nuisances sonores et sécurisation des vélos sur l'avenue de Verdun (D307)
- Projet de réaménagement de la place Audran



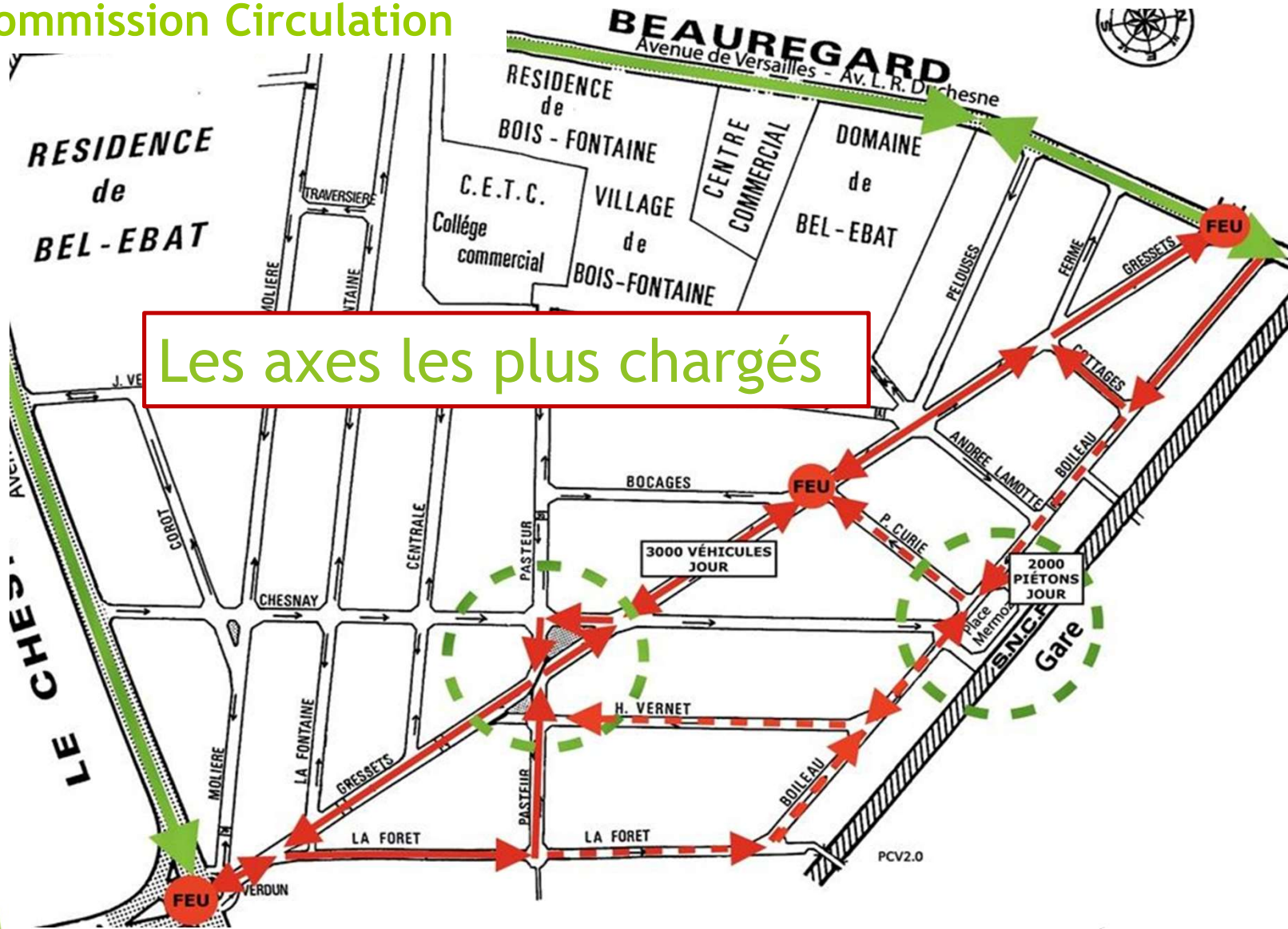
# Commission Circulation

## Nuisances occasionnées par la circulation de transit

- ▶ La circulation de transit amène de nombreuses incivilités, nuisances sonores, infractions au code de la route, comportements agressifs dans le quartier.
- ▶ La commission réfléchit à des solutions à proposer pour enrayer ces phénomènes :
  - Comptage et mesure de la vitesse des véhicules traversant la Châtaigneraie **dans les deux sens**
  - Marquage au sol “Zone 30” sur des emplacements stratégiques afin de faire respecter la vitesse
  - Radar sonore afin d’éviter le passage de motos et de voitures à grosses cylindrées et trafiquées
  - Radar de vitesse pédagogique mobile à des endroits stratégiques
  - Déréférencement de la traversée de La Châtaigneraie sur l’application Waze
  - Trouver la bonne durée du feu rouge afin de ralentir la circulation en bas de l’avenue des Gressets



# Commission Circulation



## Commission Circulation

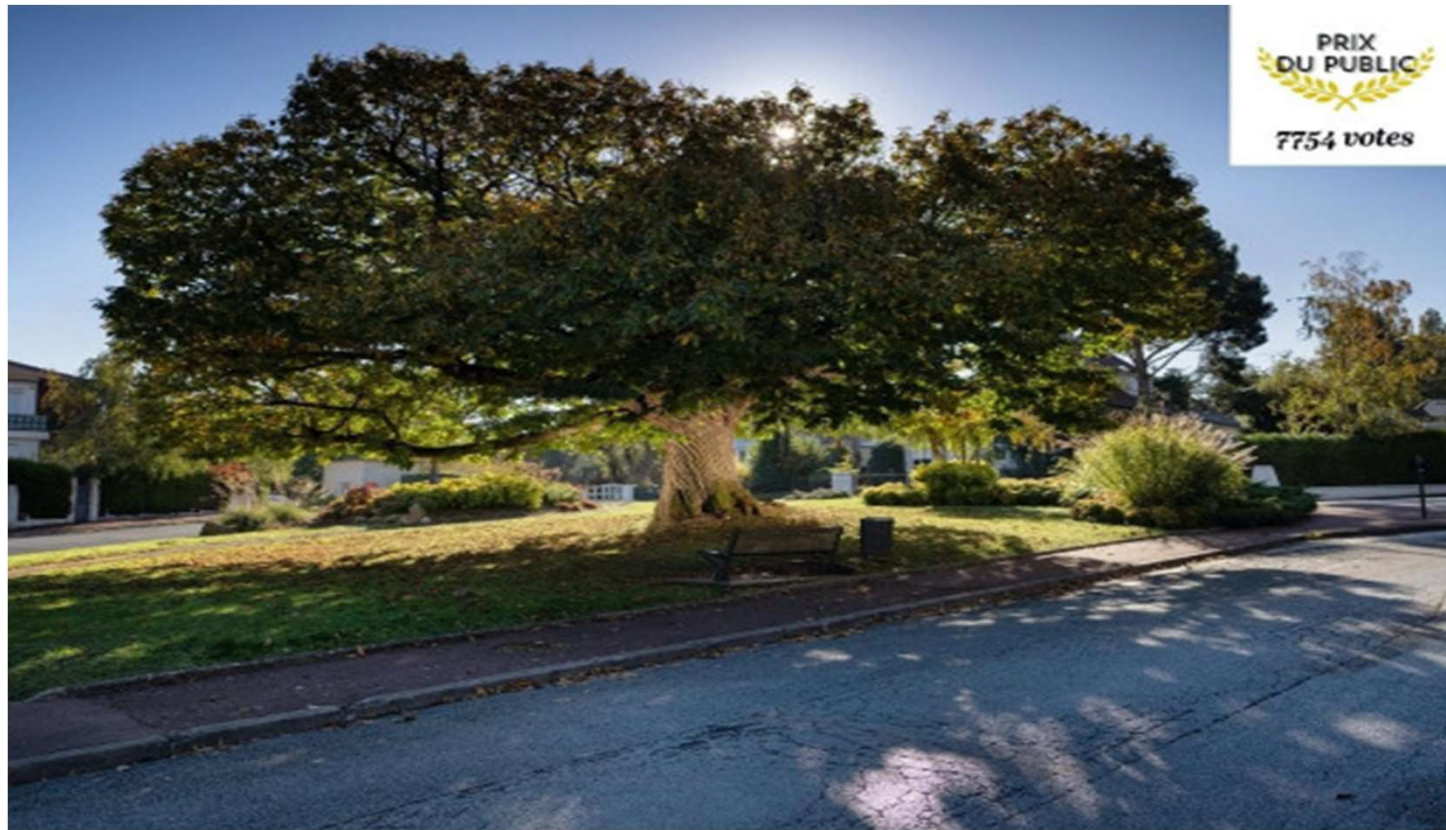
### Nuisances sonores et sécurisation des vélos sur l'avenue de Verdun

- ❑ Un nouveau courrier a été envoyé à Monsieur Bédier, Président du Conseil département des Yvelines pour demander:
  - ▶ La pose d'enrobé anti-bruit sur la portion de l'avenue de Verdun (D307) longeant La Châtaigneraie jusqu'au rond-point de l'avenue L.R. Duchesne
  - ▶ La mise en place d'un couloir sécurisé pour les vélos le long de la D307 dans la perspective d'un plan régional RER Vélo



## Commission Circulation

# La place Audran



## Commission Circulation

### Projet de réaménagement de la place du Général Audran

- ❑ Un groupe de travail inter-commission a été constitué pour travailler sur un projet de réaménagement de la place Audran.
  
- ❑ Des objectifs ont été dégagés :
  - Mise en valeur et préservation de notre Châtaigneraie, désartificialisation de la zone et création d'espaces conviviaux,
  - Facilitation et sécurisation de la circulation des piétons, des poussettes, des vélos et des trottinettes,
  - Amélioration de la sécurité routière autour de la place en imposant un plus grand respect de la limitation de la vitesse (30 km/h),
  - Amélioration de la gestion des eaux fluviales.

Ces objectifs ont été présentés aux riverains de la place Audran lors d'une réunion, tenue le 9 février 2023. Ceux-ci pourront apporter des remarques et des suggestions au groupe de travail afin d'amorcer une réflexion sur des solutions possibles qui seront proposées à la Mairie.



**Vous pouvez nous contacter :**

**Merci de votre attention**



# Intervention du Maire



*Monsieur Olivier Delaporte*  
*Maire*



*VOS QUESTIONS...*



**La Châtaigneraie**  
ASSOCIATION SYNDICALE



## Questions concernant notre quartier

- Evolution de la **vidéo protection**
- Amélioration de la signalisation **Zone 30**, marquage au sol
- **Avenue de Verdun** après les travaux : piste cyclable, revêtement phonique
- **Devenir du stade Corneille** : Stade, parking, espace de jeux pour enfants ?
- Rechargement des **véhicules électriques** : câbles sur les trottoirs
- Coupure de l'**éclairage** public nocturne, passage aux Led
- Entretien des **trottoirs**

# Merci de votre présence

- ▶ Nous comptons sur chacun de vous pour participer à la vie de notre quartier et contribuer à l'améliorer !
- ▶ Et surtout n'oubliez pas de déposer vos bulletins de vote à la sortie.

Merci !





La Châtaigneraie  
ASSOCIATION SYNDICALE